



Ollainville

DELIBERATION
N° CM 22/123/2023

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 7 février 2023 -

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
27

Présents et représentés :
27

L'an deux mille vingt-trois, le sept février à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 1^{er} février, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,
M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINÉ, M. Nicolas FOUQUE, M. Thierry FAVOCCIA, Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoints au Maire,
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, M. Didier BONNIER, M. Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, M. Thierry DELCUPE, Mme Sophie Anne PÉAN, Mme Christine ROUSSET, Mme Véronique MAFFÉO, Mme Adeline CLOGENSON, M. Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY, M. Julien BOUILLON, M. Philippe JOLY, Mme Sylvie MARCHAND, M. Laurent MEUNIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Marie-France DELANZY qui donne procuration à Mme Sophie Anne PÉAN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Adeline CLOGENSON

• **Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du C.G.C.T depuis le 5 décembre 2022**

Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, rappelle au Conseil Municipal, que par délibération n° CM02/033/2020 du 9 juin 2020, le Conseil Municipal lui a délégué, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées aux articles L 2122.22 et L2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Depuis le 5 décembre 2022, les décisions suivantes ont été prises :

N° décision	Date	Société	Libellé	Montant
83/2022	12/12/2022	SAS « Echo des Montagnes »	Signature d'un contrat de location avec la SAS « Echo des Montagnes », pour un séjour à la montagne à Seytroux (74) avec 20 enfants de l'Espace Jeunes du 24 au 31 juillet 2023	10 005 € TTC
84/2022	15/12/2022	Compagnie Atelier de l'Orage	Signature d'un contrat de coréalisation – Hivernales 2023 / « Fly me to the Moon » – Compagnie Atelier de l'Orage	3 692.50 € TTC

85/2022	16/12/2022	-	Participations des familles d'été à la montagne - Espace Jeunes – Du 24 au 31 juillet 2023	-
86/2022	29/12/2022	Monsieur et Madame SIMONET	Cession d'un bien communal : Armoire froide négative 1352 L de marque Foster référence FXT1352HS	440 €
01/2023	12/01/2022	Absys Informatique	Contrat de maintenance sur site du matériel informatique – Société Absys – Année 2023	648 € TTC / mois

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **Prend acte** de ces décisions.

Le 8 février 2023

Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire

